

Le petit Eusébien

Septembre 2020



Le mot du maire

Le petit Eusébien est de retour après de nombreuses années d'absence. Il vous informera en complément de notre

site internet sur ce qui se passe dans notre village et alentours.

Merci aux personnes qui passent du temps à ces deux moyens d'information.

Bonne lecture et à bientôt pour les numéros suivants.

Pierre Dugrosprez



Sommaire

Travaux de l'église

Travaux à venir sur le village

Espace vert

Concours des maisons Fleuries

Vie à Sainte Eusoye

Vie Associative

Travaux de l'église

Pour conserver notre patrimoine intact, des travaux de l'église vont démarrer dans les prochaines semaines afin de la rafraîchir.

Pour garantir la sécurité de tous, l'église sera fermée pendant la durée des travaux qui devront s'étendre sur une période d'environ 10 mois.

Des travaux de grande envergure sont prévus comme l'acheminement de 26 tonnes de pierre qui seront taillées sur mesures sur place en fonction des besoins afin de garder l'harmonie de notre église. Le renouvellement des pierres se fera sur celles fragilisées par le temps sur une hauteur de 2m50.

Simultanément, une ouverture sera créée à l'emplacement des briques se situant sous le premier vitrail côté gauche. Vraisemblablement, une porte semble avoir existée à cette position dont témoigne les reprises en briques. Celle-ci permettra l'aménagement d'une porte et d'un accès aux personnes à mobilité réduite.

Une réfection de la toiture et des évacuations sera entreprise.

Pour l'intérieur de l'église, la voûte de la nef sera démontée minutieusement, le plâtre sera retiré et remplacé par une voûte en châtaignier, comme cela l'était à l'origine.

Pour améliorer le confort des paroissiens lors des cérémonies, de nouveaux chauffages seront installés dans l'église.



Façade de l'église



Nef de l'église



Côté de l'église

Travaux à venir sur le village

- Le calvaire situé en bas de la Grand'Rue est actuellement à bout de souffle à cause des nombreuses dégradations qu'il a subi à travers le temps. Pour que notre village préserve son histoire, il a été décidé de le restaurer.
- A la suite de la demande de nombreux habitants, il a été décidé de réhabiliter le terrain de pétanque de la place et d'en créer un au niveau du verger de Sauveleux.



Espace vert

- Plantation d'arbres

Dans un principe de développement durable, l'aménagement d'une zone boisée va être réalisée.

Grâce à une subvention de la région, à hauteur de 90%, 830 arbres vont être plantés sur le terrain se trouvant derrière la station d'épuration.

Des espèces seront plantées qui correspondent à notre climat comme le tilleul, différents types d'érables, de bouleaux, de noyers, de chênes, d'alisiers, de charmes et de hêtres.



- Rappel sur les horaires de la déchèterie de Froissy

Pour les particuliers : du mardi au samedi 9h à 12h / 14h à 18h

- Rappel pour les personnes à mobilité réduite

Le ramassage des déchets verts continue pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite sur décision du conseil municipal, la demande devra être réalisée à la mairie.

Concours des maisons fleuries

La liste des gagnants pour le concours des maisons fleuries :

1^{er} Nicolas PODLUNSEK

2^{ème} Alain VANDEMOORTELE

3^{ème} Stéphane MACRELLE

4^{ème} Daniel MAILLARD

5^{ème} Jean-Michel DEPOILLY

6^{ème} Pascale DELPUECH

6^{ème} Christophe RIMBERT

6^{ème} Hervé GEUDELIN

9^{ème} Aurélie BOURNISIEN

10^{ème} Nicolas VERCRUYSSSE

10^{ème} Philippe CAPRON

12^{ème} Alain GOUHIER

13^{ème} Cédric MAILLARD

14^{ème} Jeannine FAVREL

15^{ème} Jean-Charles GEORGES

15^{ème} Mireille RETOURNE

Prix spéciale façade :

Gilbert CHEVALLIER

Carole THOMAS

Félicitations aux gagnants, le prix est à retirer à la permanence de la mairie le jeudi soir.



Nicolas PODLUNSEK 1^{er}



Alain VANDEMOORTELE 2^{ème}



Stéphane MACRELLE 3^{ème}

Vie à Sainte Eusoye

- Horaire de la permanence de la mairie

Le jeudi soir de 18h à 19h30

Téléphone : 09 66 87 71 78

Mail : maire.steusoye@wanadoo.fr

- Attention au respect de la vitesse dans le village



- **Condition pour la location de la salle des fêtes**

Pour les habitants de la commune :

Une location dans l'année civile : 150€ (il est interdit de sous louer) Les couverts seront mis gracieusement à la disposition des locataires.

Les locations suivantes seront facturées 250€ Les couverts seront facturés en sus au tarif en vigueur.

Pour les personnes extérieures à la commune :

Les locations seront facturées 250€. Les couverts seront facturés en sus au tarif en vigueur.

D'autre part, un chèque de 300 € de caution sera demandé au moment de la signature du contrat de location.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie pendant les heures de permanence du secrétariat (le jeudi de 18h à 19h30).

Vie associative : AJL

- **Sortie à Boulogne sur Mer**

Le 23 août, l'AJL a organisé son voyage annuel à Boulogne sur mer avec le matin une visite guidée du port et l'après-midi une visite du plus grand aquarium d'Europe : Nausicaa.



- **Calendrier des événements à venir**

13 septembre : Championnat de l'Oise cycliste FFC organisé par le VCBO en coopération avec la mairie et l'AJL

04 octobre : Brocante

25 octobre : Journée au parc Saint Paul pour halloween

21 novembre : Soirée karaoké

12 décembre : Arbre de Noël

- **Résultats du concours de dessins**



1er catégorie primaire



1er catégorie maternelle